

Carte des signalements de cas de maltraitance et de harcèlement au sein de l'hôpital public.

AVERTISSEMENT

L'Association Nationale Jean-Louis MEGNIEN de lutte contre la maltraitance et le harcèlement au sein de l'hôpital public appelle l'attention des personnes physiques et morales concernant la publication de cette carte.

Elle tient à préciser les points suivants :

Cette carte fait état de signalements de maltraitance ou de harcèlement. En dehors de quelques exceptions, elle exclut toute condamnation définitive pour ces motifs d'un établissement hospitalier ou d'une personne physique. Il n'en demeure pas moins que les dossiers soumis à l'Association Nationale Jean-Louis MEGNIEN ou dont elle a eu connaissance et qui font l'objet d'un signalement sur cette carte, sont solidement argumentés. Ils s'appuient sur des documents et faits précis s'inscrivant souvent sur une longue période. Ils donnent lieu, pour beaucoup d'entre eux, à des procédures judiciaires en cours, administratives et/ou pénales, en première instance en appel ou en cassation. Les cas signalés ne représentent malheureusement qu'une partie seulement de la réalité des phénomènes de maltraitance et de harcèlement, beaucoup de personnels n'osant se signaler par peur de mesures de rétorsion et des conséquences négatives pour leur avenir professionnel.

En publiant cette carte, le but de l'Association Nationale Jean-Louis MEGNIEN n'est ni de régler de contentieux avec les établissements signalés ni de nuire à une personne physique ou morale.

En alertant sur ces dérives managériales, l'Association Nationale Jean-Louis MEGNIEN ne fait que remplir son objectif d'information du public sur les phénomènes de maltraitance et de harcèlement, dont l'ampleur ternit l'image de l'hôpital public, constitue une menace pour son avenir et tend à rompre le pacte de confiance du public vis-à-vis de son système de santé.

Voici quelques précisions concernant les Groupements hospitaliers:

Le Grand Hôpital de l'Est francilien regroupe 5 structures (hors sites extra-hospitaliers) sur les communes de: COULOMMIERS (sites Abel Leblanc et René Arbeltier) JOSSIGNY (site de Marne-la- Vallée) MEAUX (sites Orgemont et Saint-Faron)

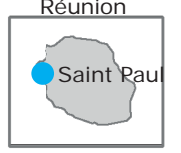
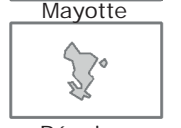
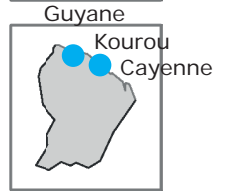
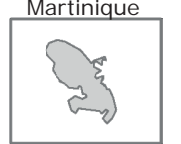
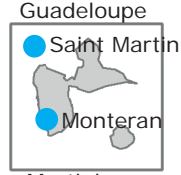
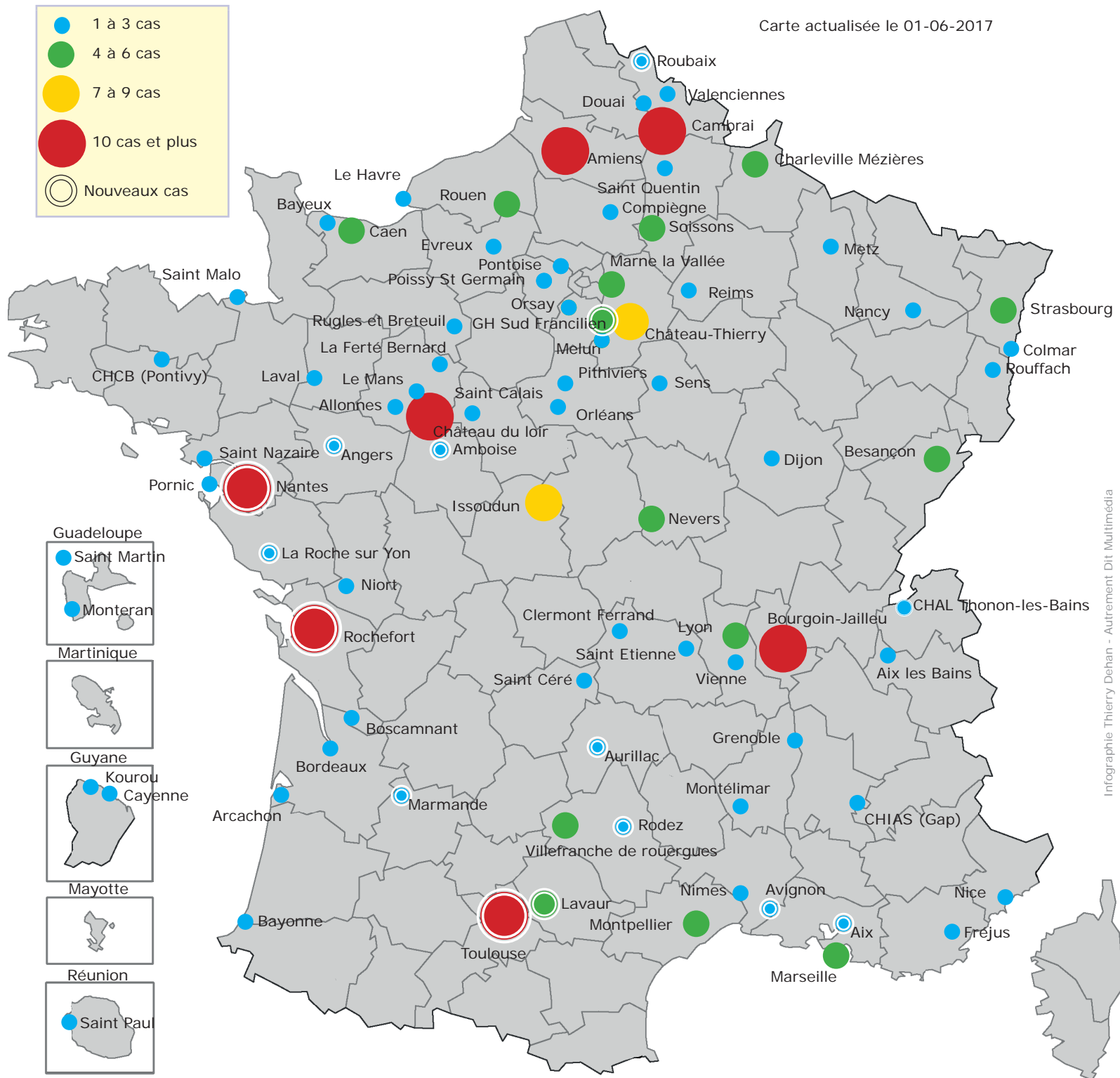
Le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) Corbeil-Essonnes, Evry.

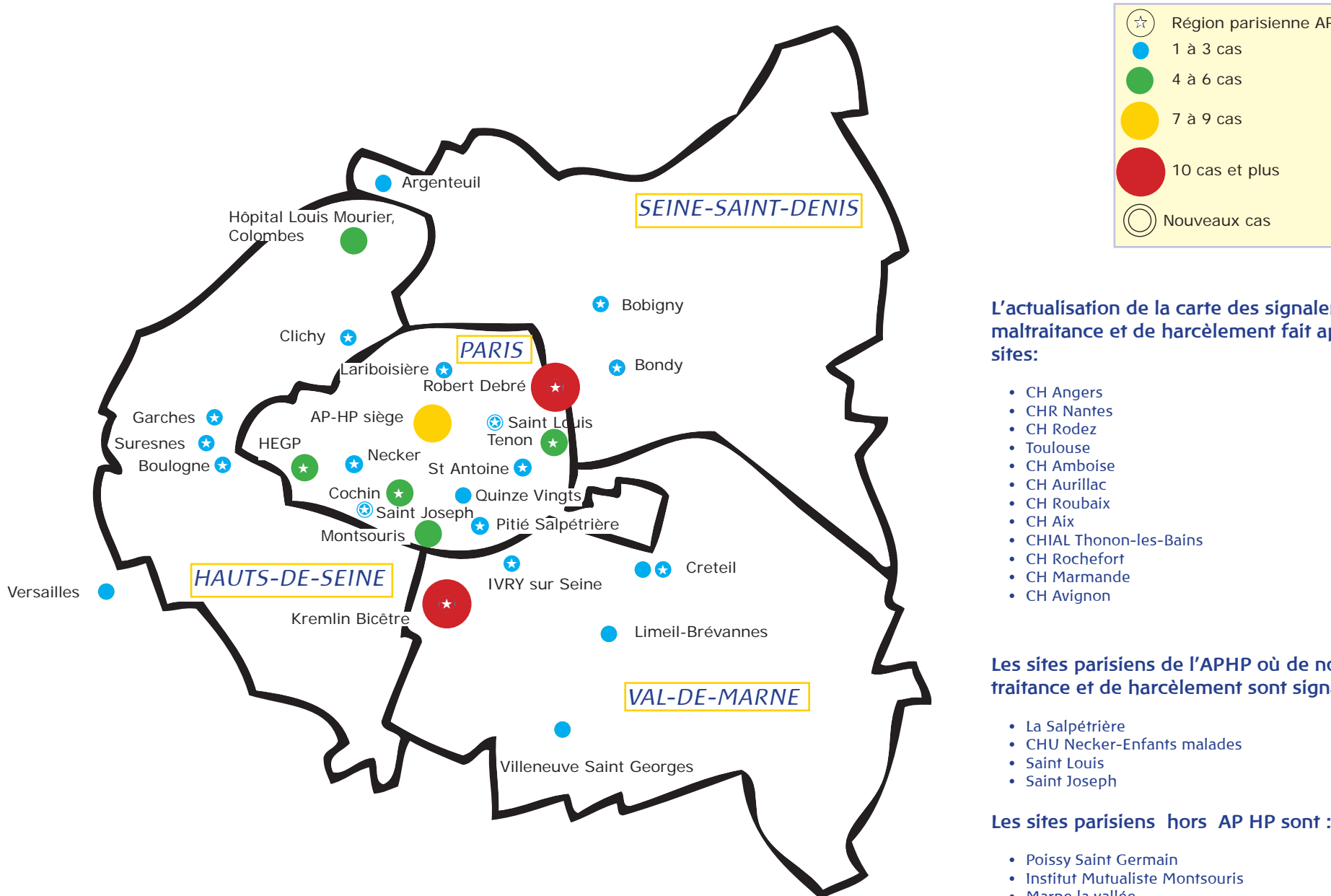
Le Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du sud (CHIAS): Gap, Sisteron

Le Centre Hospitalier Alpes-Léman (CHAL): Annemasse, Bonneville, Contamine-sur-Arve, Thonon-les-Bains

Le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique (CHBA): Vannes-Auray

Le Centre Hospitalier du Centre Bretagne (CHCB)





L'actualisation de la carte des signalements de cas de maltraitance et de harcèlement fait apparaître de nouveaux sites:

- CH Angers
- CHR Nantes
- CH Rodez
- Toulouse
- CH Amboise
- CH Aurillac
- CH Roubaix
- CH Aix
- CHIAL Thonon-les-Bains
- CH Rochefort
- CH Marmande
- CH Avignon

Les sites parisiens de l'APHP où de nouveaux cas de maltraitance et de harcèlement sont signalés sont les suivants :

- La Salpêtrière
- CHU Necker-Enfants malades
- Saint Louis
- Saint Joseph

Les sites parisiens hors AP HP sont :

- Poissy Saint Germain
- Institut Mutualiste Montsouris
- Marne la vallée
- GH Sud Francilien
- Quinze-vingts